



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
d'Indre-et-Loire

Service académique de l'enseignement privé du 1^{er} degré (SAEP)

DÉPARTEMENT	Cachet de l'école (nom et adresse)
☐ 18 ☐ 28	
☐ 36 ☐ 37	
☐ 41 ☐ 45	
Ecole sous contrat ☐ Association ☐ Simple	
Téléphone :	
Mail :	
Numéro identification (1)	

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MAÎTRES A LA RENTRÉE 2025

NOM :	
PRÉNOM :	
Directeur de l'école désignée ci-dessus	
NOM Prénom du maître assurant l'intérim:	
Décharge de direction – NON – OUI %	Nom - Prénom du déchargeant :
Jour(s) de décharge :	
Décharge de 9 heures, préciser l'organisation retenue (2) :	
Nombre total de classes : dont :Maternelle(s)Elémentaire(s)Autres (à préciser) :	

Maîtres présents dans l'école au 1^{er} septembre

Nom et prénom (ordre alphabétique)	Grade (3)	Niveau de classe	Quotité de travail (4)	Observations (5)

A , le

Cachet de l'établissement

Signature du Directeur

-
- (1) Code école à renseigner impérativement
(2) les décharges de 9 heures dans les écoles dont les enseignements hebdomadaires sont regroupés sur 8 demi-journées libèrent un jour par semaine et :
a. soit un jour à raison d'une semaine sur trois,
b. soit une demi-journée deux semaines sur trois
(3) Grade : PE, instituteur, stagiaire, suppléant, contractuel alternant
(4) Quotité de travail : 100 %, 80%, 75 %, 50%. Mentionner en observations les éventuels changements de quotité.
(5) Selon la situation pour les :
- Titulaires : Décharge, CLD, CLM, congé parental, disponibilités, changement de quotité horaire, fonctions particulières (animateurs pédagogique, formateur CFP, DDEC, ...), autre école d'affectation...
Pour les maîtres à temps partiel, préciser les jours de présence dans l'école.
- Non titulaires : objet du remplacement (poste vacant, nom du titulaire remplacé...)

Nota : Si aucun maître ne cesse ses fonctions ou si aucun maître n'est nommé, inscrire la mention « Etat néant »

A retourner **pour le 5 septembre 2025** au Service académique de l'enseignement privé 1^{er} degré (SAEP) à l'adresse ci-dessous correspondant à votre département d'exercice :

Cher : saep18@ac-orleans-tours.fr

Eure et Loir : saep28@ac-orleans-tours.fr

Indre : saep36@ac-orleans-tours.fr

Indre et Loire : saep37@ac-orleans-tours.fr

Loir et Cher : saep41@ac-orleans-tours.fr

Loiret : saep45@ac-orleans-tours.fr

Copie à la Direction diocésaine